

ROCKPOINT GAS STORAGE INC.

RECLASSEMENT D' ACTIONS DE CATÉGORIE A

SOMMAIRE DES MODALITÉS

Le 17 février 2026

Le prospectus préalable de base définitif daté du 31 décembre 2025 (le « prospectus préalable de base définitif ») contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires canadiens. Le prospectus préalable de base définitif, les suppléments au prospectus préalable applicables et leurs modifications sont accessibles au moyen de SEDAR+. On peut obtenir un exemplaire de ces documents sur demande en communiquant avec RBC Dominion valeurs mobilières inc., par la poste, au RBC Wellington Square, 180, Wellington Street West, 8^e étage (à l'attention du Centre de distribution), Toronto (Ontario) Canada M5J 0C2, ou par courrier électronique, à l'adresse distribution.rbcds@rbccm.com, ou avec J.P. Morgan Valeurs Mobilières Canada inc., par la poste, au 66, Wellington Street West, TD Bank Tower, bureau 4500 (à l'attention du Equity Sales Desk), Toronto (Ontario) Canada M5K 1E7.

Le présent document est un sommaire et ne révèle pas de façon complète tous les faits importants qui se rapportent aux titres qui font l'objet du placement. Il est recommandé aux épargnants de lire le prospectus préalable de base définitif, les suppléments de prospectus applicables et leurs modifications, le cas échéant, pour obtenir de l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres qui font l'objet du placement, avant de prendre une décision d'investissement.

Les titres décrits dans les présentes et dans les documents connexes qui vous ont été remis n'ont pas été, et ne seront pas, inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée, le cas échéant (la « loi américaine sur les valeurs mobilières »), ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis (au sens donné au terme United States dans le règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières) et ils ne peuvent être placés, vendus ou remis aux États-Unis, ni vendus ou remis à une personne américaine (au sens donné au terme U.S. Person dans le règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières), ni placés auprès d'une telle personne, que ce soit directement ou indirectement, s'ils ne font pas l'objet d'une dispense des obligations d'inscription de ces lois. Le présent document ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de ces titres aux États-Unis.

(Toutes les sommes qui figurent dans les présentes sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Émetteur :	Rockpoint Gas Storage Inc. (la « Société »)
Actionnaires vendeurs :	BIF II CalGas Carry (Delaware) LLC, BIP BIF II U.S. Holdings (Delaware) LLC, Swan Equity Carry LP et BIP BIF II Swan AIV LP, qui sont membres du groupe de Brookfield Asset Management Private Institutional Capital Adviser (Canada), L.P. (« Brookfield »).
Placement :	15 260 000 actions ordinaires de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de la Société (16 400 000 actions de catégorie A si l'option de surallocation est levée intégralement).
Prix d'émission :	28,00 \$ par action de catégorie A.
Montant du placement :	427 280 000 \$ (459 200 000 \$ si l'option de surallocation est levée intégralement).
Option de surallocation :	Les actionnaires vendeurs ont octroyé une option (l'« option de surallocation ») aux preneurs fermes, que ceux-ci peuvent lever à leur discrétion, en totalité ou en partie, à quelque moment que ce soit pendant la période de 30 jours suivant la date de la clôture, en vue d'acheter, au prix d'émission, un nombre supplémentaire d'actions de catégorie A pouvant aller jusqu'à 1 140 000, afin de couvrir les surallocations, le cas échéant, et à des fins de stabilisation du marché.
Emploi du produit :	La Société ne tirera aucun produit du placement.
Dividendes :	Il appartient au conseil d'administration de la Société de décider, à sa discrétion, si des dividendes sont payables sur les actions de catégorie A. La Société a actuellement pour politique de verser des dividendes en espèces sur les actions de catégorie A le dernier jour ouvrable de chaque trimestre ou vers cette date. Si la clôture du placement a lieu le 23 février 2026, comme prévu, les acquéreurs des actions de catégorie A auront droit au dividende en espèces de 0,22 \$ US par action de catégorie A déclaré par la Société le 10 février 2026, qui est payable le 31 mars 2026 aux porteurs inscrits en date du 16 mars 2026.

ROCKPOINT GAS STORAGE INC.

RECLASSEMENT D' ACTIONS DE CATÉGORIE A

SOMMAIRE DES MODALITÉS

Le 17 février 2026

Actions détenues par les actionnaires vendeurs après la clôture :	Au moment où le placement sera réalisé, si l'option de surallocation n'est pas levée, les actionnaires vendeurs seront propriétaires véritables de 1 140 000 actions de catégorie A (et ne seront propriétaires véritables d'aucune de ces actions si l'option de surallocation est levée intégralement). Au moment où le placement sera réalisé, Brookfield continuera d'être propriétaire véritable de 79 800 000 actions de catégorie B comportant droit de vote de la Société (les « actions de catégorie B » et, collectivement avec les actions de catégorie A, les « Actions »), soit la totalité des actions de catégorie B émises et en circulation. Par conséquent, au moment où le placement sera réalisé, Brookfield, par l'intermédiaire des membres de son groupe, sera propriétaire d'environ 61 % du nombre total d'Actions en circulation et de droits de vote de la Société (environ 60 % du nombre total d'Actions en circulation et de droits de vote de la Société si l'option de surallocation est levée intégralement).
Conventions de blocage :	La Société et chacun des actionnaires vendeurs seront assujettis aux conventions de blocage d'usage pendant la période de 90 jours suivant la date de la clôture, sous réserve de certaines exceptions.
Inscription en bourse :	Les actions de catégorie A sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « RGS1 ».
Admissibilité à des fins de placement :	Les actions de catégorie A sont des placements admissibles aux fins des REER, des FERR, des RPDB, des REEE, des REEI, des CELIAPP et des CELI.
Type de placement :	Appel public à l'épargne effectué dans chacune des provinces et chacun des territoires canadiens aux termes d'un supplément au prospectus préalable de base définitif et placement privé effectué aux États-Unis auprès d'acquéreurs institutionnels admissibles, au sens donné au terme <i>qualified institutional buyers</i> dans la règle 144A de la loi américaine sur les valeurs mobilières, et, à l'échelle internationale, selon ce qui est permis par les lois applicables. On peut obtenir un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, du supplément de prospectus et de leurs modifications, le cas échéant, sous le profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca .
Type de prise ferme :	« Acquisition ferme », sous réserve des clauses de retrait d'usage qui figureront dans la convention de prise ferme définitive.
Co-chefs de file :	RBC Marchés des Capitaux et JP Morgan.
Rémunération des preneurs fermes :	4,00 %.
Date de la clôture :	Le 23 février 2026 ou vers cette date.